

Procès-verbal de la séance du CONSEIL COMMUNAL du jeudi 30 AVRIL 2015

Absente et excusée : A. LINGLIN, Directrice générale

La séance est ouverte à 18 h 30.

Monsieur VINCENT souhaite faire application de l'article 34 du ROI du Conseil Communal, et demande l'ajout d'un point concernant le plan de cohésion sociale. A l'unanimité, le Conseil communal marque accord pour l'ajout de ce point, lequel sera reporté en séance publique avant l'approbation du PV de la séance précédente (point 10 bis).

1. Parc Naturel des Plaines de l'Escaut

Monsieur Reynold LEPLAT, Directeur et Monsieur Pierre WACQUIER, Président du Conseil d'Administration du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut sont introduits en séance pour présenter le rapport d'activités 2014 du PNPE.

Monsieur LEPLAT rappelle que c'est une obligation pour le Parc de présenter son rapport d'activités. Un document reprenant les informations a été transmis à tous les conseillers communaux.

Monsieur LEPLAT reprend les projets les plus importants et les commente (Power Point) :

- Lutte contre l'érosion et les coulées boueuses ;
- Equipe d'éco-jardinier dont 13 sur Antoing ;
- Valorisation des variétés anciennes de fruitiers (opération pressage de jus) ;
- Maintien des prairies et valorisation économique de l'herbe, en collaboration avec les agriculteurs ;
- Traitement des dossiers d'urbanisme et inciter les gens à demander des informations ;
- Observatoire photographique ;
- Année de l'agriculture et concours photos ;
- Sensibilisation à la problématique des déchets sauvages dans les écoles ;
- Publication d'un calendrier annuel reprenant les activités ;
- Projet de territoire actualisé de Wallonie Picarde ;
- Programme Leader (européen).

A la fin du document figure pour la première fois un bilan chiffré des activités, pas toujours évident à réaliser.

Monsieur BAUWENS précise à titre d'exemple qu'un fermier récolte l'herbe à l'arrière du Centre Administratif pour le transformer en foin.

Monsieur VINCENT s'inquiète de la santé financière du PNPE.

Monsieur WACQUIER précise que sur le budget total, il y a 70% de financement structurel et les 30 % restants sont à trouver.

« Il y a en effet toujours un risque que les robinets se ferment. En 2014, le budget a été déficitaire mais moins que ce que l'on pensait. En 2015, il sera aussi déficitaire. On devrait retrouver l'équilibre en 2016. On se battra pour combler ces 30% avec les projets que l'on a dans nos tiroirs ».

Monsieur VIVIER souligne le travail du PNPE et demande si au niveau économique, la gouvernance du PNPE est assez dynamique pour que cela avance comme ça devrait.

Monsieur WACQUIER précise à titre d'exemple, que si le parc n'avait pas donné une dimension environnementale au Centre de Nature et Sports, ce projet n'existerait plus maintenant. Au niveau de la zone Delta, le travail du parc est un accompagnement qui vise à rendre le projet attractif pour les entreprises demandeuses. C'est une gestion dynamique.

Monsieur LEPLAT précise qu'une étude sera réalisée dans le futur pour évaluer les retombées économiques qu'un parc naturel peut apporter sur un territoire. Il précise que ces retombées sont sous-estimées.

Messieurs LEPLAT et WACQUIER quittent la séance.

Agent traitant : Enguerrand LEKOEUCHE
Politique responsable : Bernard BAUWENS

2. Finances communales

Monsieur BAUWENS présente ces points.

A. Escompte de subventions auprès de Belfius Banque

Vu les travaux financés au moyen de subventions, et considérant qu'en raison des paiements déjà effectués, les emprunts conclus pour la couverture de la part communale dans ces dépenses sont épuisés ou à la veille de l'être. Il y a lieu de recourir à l'escompte de subvention pour les dépenses suivantes :

- a) Travaux d'aménagement et de mise en sécurité du Foyer culturel - Subsidié à raison de 70 % - Promesse pour un montant de 744.551,78 euros TVA Comprise ;

A l'unanimité, le Conseil Communal approuve ce point.

- b) Travaux rue de l'Angle – Subsidié à raison de 60 % - Promesse reçue pour un montant de 924.373,83 euros TVA Comprise.

Monsieur VINCENT fait remarquer que les riverains s'impatientent.

Monsieur BAUWENS précise que les délais sont respectés. « On a découvert des choses en souterrain qui ont fait perdre du temps, notamment la présence d'un câble haute tension passant en plein milieu de la route ». Il précise qu'on l'a échappé belle car heureusement cette conduite n'a pas été percée par les engins de chantier.

Madame Sabine MAHIEU précise que la Région Wallonne avait promis un cadastre après la catastrophe de Ghislenghien, mais on en est très loin.

Monsieur BAUWENS acquiesce et évoque la conduite de l'Otan à Maubray qui remonte en surface.

A l'unanimité, le Conseil Communal approuve ce point.

Agent traitant : Carine DUDANT

Politique responsable : Bernard BAUWENS

B. Rapport annuel du Directeur financier conformément à l'article L1124-40 Alinéa 4 du CDLD : « le directeur financier fait rapport en toute indépendance au Conseil Communal au moins une fois par an sur l'exécution de sa mission de remise d'avis ».

Ce rapport a été transmis aux membres du Conseil communal. Ils peuvent contacter le Directeur financier, Monsieur MAKUANGA Dieudonné (069/33.29.38), pour tous renseignements complémentaires.

Monsieur VIVIER fait référence à la fiche 49 du document.

Monsieur BAUWENS suspend la séance pour donner la parole à Monsieur MAKUANGA qui répond à Monsieur VIVIER.

Monsieur BAUWENS réouvre la séance.

Agent traitant : Dieudonné MAKUANGA

3. Conseil de police

Le point est présenté par Monsieur BAUWENS.

Le Conseil communal est informé que le Collège Provincial du Hainaut, par sa décision du 19 mars 2015, a annulé la décision du Conseil Communal du 29 janvier 2015, désignant un membre suppléant pour le Conseil de Police.

En effet, l'élection d'un conseiller de police suppléant (seul) ne trouve aucune justification dans la loi du 07 décembre 1998

Agent traitant : Arlette LINGLIN → Sonia KENNIS
Politique responsable : Bernard BAUWENS

4. Zone de secours

Le point est présenté par Monsieur BAUWENS.

Subvention accordée par la Province dans le cadre de l'organisation des services incendie.

En date du 18 mars 2015, le Collège Communal a marqué accord sur les termes du projet de convention entre la commune d'Antoing et la Province de Hainaut, relative au subside provincial accordé dans le cadre de l'organisation des services incendie, d'un montant de 48.530,85 €, qui sera libéré en 4 tranches.

Cette convention a été signée en date du 03 avril 2015 au Gouvernement Provincial par Madame DELEPINE, Bourgmestre ff et par Madame KENNIS, Directrice générale ff.

Monsieur BAUWENS précise que cette subvention sera rétrocédée à la zone de secours.

Monsieur VINCENT précise que c'est une bonne chose.

A l'unanimité, le Conseil Communal ratifie la décision du Collège Communal.

Agent traitant : Sonia KENNIS
Politique responsable : Bernard BAUWENS

5. Travaux communaux

Le point est présenté par Monsieur DESMET.

Ecole communale de Calonne - Travaux de remplacement de locaux inadaptés et aménagement de classes – approbation du cahier spécial des charges modifié par les auteurs de projet et de l'addendum n° 1 – adjudication ouverte (voir annexe).

Le marché concerne les travaux de remplacement de locaux inadaptés (aménagement de classes).

Ces travaux comprennent le gros œuvre fermé, les parachèvements, les techniques spéciales, les abords, les égouts et divers.

Ce dossier a déjà été approuvé par le Conseil communal du 31/07/2014, mais suite à la visite de chantier organisée à Calonne le 31/03/2015, en présence des entreprises, celles-ci ont posé une série de questions pertinentes relatives au dossier, et pour ne pas prêter à confusion et y répondre contradictoirement, les auteurs de projet, Monsieur CHAUDAT et Madame NOIRHOMME, ont réalisé un addendum n° 1 du 31/03/2015.

De plus, les auteurs de projet ont corrigé des quantités du CSCH précédent, sans conséquence sur l'estimation du projet.

De ce fait, nous devons repasser le CSCH ainsi que l'addendum n°1 du 31/03/2015 au conseil communal.

Le marché sera passé par adjudication ouverte.

L'estimation est de :

- 103.100,50 € HTVA (pour les abords de l'école)
- 961.640,10 € HTVA (pour l'installation de chantier, le gros œuvre, la charpente, gitages et ossatures bois, la couverture-zinguerie, les menuiseries extérieures, les parachèvements, l'escalier de secours, l'électricité, le chauffage-ventilation et les sanitaires)
- **TOTAL : 1.064.740,60 € HTVA soit 1.288.336,13 € TVAC**

Il est à préciser qu'en date du 19/12/2013 nous avons reçu l' « Accord de principe » signé par Monsieur le Ministre.

Le montant des subsides couvre 60 % du montant des travaux soit 773.002 €.

Le montant définitif de la subvention qui sera établi notamment en fonction des normes physiques et financières, nous sera communiqué lors de l'accord ferme qui nous sera octroyé sur base du dossier d'adjudication de notre projet.

Pour approbation du cahier spécial des charges, de l'addendum, de l'estimation, de la fixation du mode de passation (Adjudication ouverte) et des conditions de marché.

Monsieur BAUWENS précise que l'on est encore dans les délais.

Monsieur VIVIER fait remarquer que par rapport à d'habitude, la réflexion a été faite en amont du travail. Il espère qu'il n'y aura pas d'augmentation après.

Monsieur BAUWENS précise que ce sont les enfants occupés pour le moment dans les classes containers qui vont revenir dans ces futures classes. C'est n'est donc pas un travail superflu.

A l'unanimité, le Conseil Communal approuve ce point.

Agent traitant : Mélanie VANDENBULCKE

Politique responsable : Thierry DESMET

6. Marché public

Monsieur BAUWENS présente les points a et b, et Madame DELEPINE le point c.

a) Marché public de fourniture de citernes et columbaria

Le Conseil Communal est invité à marquer accord sur la procédure négociée sans publicité comme mode de passation de marché et sur le cahier spécial des charges.

A l'unanimité, le Conseil Communal approuve ce point.

Agent traitant : Magali EVRARD

Politique responsable : Bernard BAUWENS

b) Marché public de fourniture de mobilier pour le dépôt de la bibliothèque de Calonne

Le Conseil Communal est invité à marquer accord sur la procédure négociée sans publicité comme mode de passation de marché et sur le cahier spécial des charges.

Madame Sabine MAHIEU demande si le mobilier sera là pour l'inauguration. Elle constate que ce mobilier est uniquement dédié à la bibliothèque.

Monsieur BAUWENS répond par l'affirmative. Il précise que c'est Madame HORY, Directrice du CLP qui a établi cette liste.

A l'unanimité, le Conseil Communal approuve ce point.

Agent traitant : Magali EVRARD

Politique responsable : Bernard BAUWENS

c) Marché public de fourniture pour pose et mise en service d'un jeu extérieur de type « tyrolienne » pour l'aire de jeux d'Antoing

Le Conseil Communal est invité à marquer accord sur la procédure négociée sans publicité comme mode de passation de marché et sur le cahier spécial des charges.

Madame DELEPINE signale que ce marché fait suite au déclassement de trois modules de jeux par l'AIB. Elle précise que tout a été dégradé, même la clôture, et espère que cela ne sera pas le cas ici.

Monsieur BAUWENS précise que dans le cadre du dossier « terrain synthétique », il est prévu que le site soit entièrement clôturé. Les trois caméras vont bientôt être raccordées, deux dans la rue des Groisiers et une dans le stade même.

Monsieur VINCENT signale que son groupe a toujours voulu privilégier les aménagements pour les jeunes, mais il pense qu'il faut aller plus loin dans la réflexion et y mettre des aménagements qui ne soient pas seulement liés à l'amusement. Il présente le concept de « Street Workout », qui est une sorte d'aménagement fitness en extérieur.

Monsieur BAUWENS précise qu'il a rencontré à ce sujet, une firme de Boussu au salon des mandataires, réalisant ce genre d'aménagements, même pour les PMR. Une réflexion va être menée pour ce type d'aménagement.

Madame DELEPINE précise qu'il faut aller vite, avant que cette zone ne passe en zone verte.

Monsieur BAUWENS fait état d'un même type d'équipements en bois posés à Maubray et vite dégradés.

Monsieur VINCENT précise que les équipements en bois sont plus facilement dégradables.

Monsieur VINCENT précise que son groupe vas voter contre ce projet, car il préférerait que cet argent soit investit dans autre chose.

Madame Marie MAHIEU demande s'il n'y a pas de problème au niveau sécurité.

Monsieur BAUWENS précise que les jeux sont contrôlés une fois par an par un organisme agréé. Les parents doivent accompagner leurs enfants. La commune déclinera toute responsabilité en cas d'accident. Les caméras feront aussi leur travail.

Par 16 « OUI » et 3 « NON » (UCA), le Conseil communal approuve ce point.

Agent traitant : Enguerrand LEKOEUCHE
Politique responsable : Viviane DELEPINE

7. Subsides aux sociétés

Monsieur BAUWENS présente le point.

Le Conseil Communal est invité à marquer accord sur l'octroi d'un subside aux Bourleux de la Terrasse d'un montant de 125 €.

A l'unanimité, le Conseil Communal approuve ce point.

Agent traitant : Carine DUDANT
Politique responsable : Bernard BAUWENS

8. Motion

Monsieur BAUWENS présente le point.

Proposition de motion visant à déclarer la commune hors zone PTCI (Partenariat Transatlantique sur le Commerce et l'Investissement), suite à une note politique dressée par le PS

Madame Sabine MAHIEU signale que son groupe avait introduit une motion à l'époque, au niveau du droit des étrangers et avait essayé le refus de la majorité. Elle fait remarquer que son groupe votera en faveur de la présente motion introduite par le PS.

Monsieur VIVIER signale que cette motion n'est pas vraiment bien écrite, et sera certainement mise en place dans une nouvelle mouture à l'avenir. « Il faut penser à l'avenir des PME. Il serait intéressant de revenir sur ce point ultérieurement ».

A l'unanimité, le Conseil Communal approuve ce point.

Agent traitant : Julien BAUWENS

Politique responsable : Bernard BAUWENS

9. Demande d'ajout d'un point à l'ordre du jour par le Conseiller Communal Jean-Bernard VIVIER

Suivi de dossiers gérés par IDETA sur le territoire de la commune : demande d'information

- 1) Zone Delta
- 2) Master plan du grand Large
- 3) Centre nature et Sports

Ce point a été analysé à la commission élargie du lundi 20 avril 2015 à 18 heures, en présence des représentants d'IDETA.

Monsieur VIVIER présente le point.

« 1)Projet « Zone Delta »

« Vu que :

- « -Depuis 20 ans cette zone reste en léthargie
- « -Des projets d'un zoning commercial sont apparus.
- « -La ville a demandé à l'intercommunale des études et faisabilités d'un projet.
- « -Que ce projet a déjà été présenté à de maintes reprises.
- « -Que ce projet a évolué.
- « -Que ce projet entraîne des compensations agricoles à nos agriculteurs
- « -Que le PNPE se dit déjà inquiet d'un projet ficelé alors que lors de la CCATM on nous annonce que rien n'est encore concret.
- « -Que lors de cette même CCATM on nous annonce que le projet n'est plus un Delta mais un rectangle.
- « -Que des plans en tout genre se mettent en place et sont proposés dans la région
- « Nous aimerions vous poser certaines questions :
- « -Où en est-on avec ce projet ?
- « -Vos annonces d'aboutissement du projet sont-elles concrètes ?
- « -Le zones Sud et Nord sont-elles toujours partagées et dissociées ?
- « -Vos compensations agricoles (zone de culture) sont elles trouvées ?
- « -Le projet éolien est-il toujours d'actualité ?
- « -Le projet de gare est-il toujours d'actualité ?
- « -Le projet de rond-point est-il toujours logique et si oui sur quelle voirie ?
- « -Avez-vous des échéances sur ce projet et sur son financement ?
- « -Avez-vous toujours les mêmes garanties pour l'emploi local ?
- « -Le PNPE est-il toujours un partenaire ou un frein à ce type de projet ?
- « -Pensez-vous pouvoir faire passer ce projet en priorité auprès de l'Intercommunale ?

« 2) Projet « Master plan du grand Large »

« Vu que :

« -Depuis quelques mois ce projet « Master plan du grand large » a été dévoilé dans la presse.
 « -Ce projet est basé sur base de réception de fonds européens (sous forme de subsides). Et que
 « 3 sites belges sont retenus.
 « -Ce projet dépend totalement du centre nature et sports.
 « -Ce projet va engendrer plusieurs changements à notre région :

- « + Economiques (Chantier Plaquet, commerce local, ouverture de l'écluse, charroi fluvial et charroi routier)
- « + Emploi (Direct et indirect)
- « + Touristique (Fréquentation, office du Tourisme)
- « + Paysager (Zone piétonne, zone parking, zone industrielle, zone de baignade, agrandissement du grand large, aménagement de la presqu'île du grand et du petit large, ..)
- « + Sportif (agrandissement du grand large, future fusion PYC TYC ?, aménagement du site « jet-ski », ..).

« Nous aimerions vous poser certaines questions :

- « -Quelles sont les échéances de ce projet ?
- « -Le parc naturel ne sera t-il pas encore un frein à ce projet ?
- « -L'emploi local sera t-il valorisé ? De quelle manière et de combien d'emploi direct/indirect parle t'on ?
- « -Les zones parking sont-elles suffisantes ?
- « -Le charroi fluvial sera-t-il contrôlé ?
- « -Le charroi dans le village est-il prévu ?
- « - Le chantier évalue son agrandissement au niveau lac mais aussi canal et terrien, le tout est-il ficelé ?
- « -L'ambition sportive et la fusion sportive (Pyc/Tyc) sont-elles bien avancées ?
- « -Les compensations ne sont-elles pas en doublons avec les compensations de la Zone Delta ?
- « -On nous parle déjà en présentation d'un projet de 5, 10, 15 ans et voire plus, avez-vous des échéances plus précises ?

« 3) Projet « Centre nature et sports »

« Nous ne voulons pas ici revenir sur l'ensemble des questions posées il y a deux mois.
 « Néanmoins, nous vous demandons quelques précisions.

« Vu que :

- « -Les réunions de comités de suivi et d'accompagnement se succèdent.
- « -Le phasage des travaux change régulièrement.
- « -Certains font état de problèmes de financement.
- « -Les opposants de ce projet sont continuellement à la charge pour imposer d'autres desideratas de plus en plus farfelus
- « -Ce projet sera déterminant dans :
- « + Le futur projet « master plan du grand large »,
- « + La « Zone delta »,
- « + Les compensations communales et citoyennes,
- « + Les modifications routières et paysagères de la région,
- « + Les projets sportifs (natation) des enfants de nos écoles
- « + Les projets sportifs des clubs régionaux (Pyc, Tyc),
- « + Les projets sportifs et de synergie de l'Adeps.

« Nous aimerions vous poser certaines questions :

- « -La ville est-elle toujours à 100% derrière ce projet ? Pouvez-vous nous garantir aujourd'hui qu'il se fera à 100% sur base de ce qui a été dit lors des dernières interventions des différents groupes d'opposition ?
- « -Les opposants ne vont-ils pas faire mourir tout doucement ce projet ?
- « -Les 10 ans d'attente ne sont-ils pas en partie causés par le PNPE que vous financez ?
- « -Les comités d'accompagnement et de suivi répondent-ils aux demandes de la population ou aux désirs des opposants ?

« -N'est il pas dommage qu'Ideta mette tant d'argent et d'énergie dans ce projet sans enfin
« savoir s'il sera réalisé ? En effet, la vie économique et touristique locale perd du temps dans
« son développement, c'est inquiétant.

« -Espérons qu'un projet comme celui de l'Adeps ne souffrira pas lui aussi de cette lenteur.
« Avez-vous des apaisements à ce niveau là ?

« En conclusion

« Le groupe « GO » vous demande aujourd'hui vos avis sur ces 3 chantiers prioritaires de notre
« commune.

« Avec les impacts :

« Touristique,

« Sportif,

« Economique,

« Paysager,

« Et autres.

« Nous vous demandons vraiment un effort et une implication optimale pour que l'ensemble de
« ces projets ne tombe pas à l'eau.

« Nous espérons que ces projets aboutiront de manière sensée et réfléchie.

« Enfin et comme vous le dites si souvent dans vos budgets, espérons : « Que le tout soit géré
« au mieux en bon père de famille ».

« Mais surtout dans ces cas-ci, n'oubliez pas le bien-être de nos citoyens et l'avenir pour les
« jeunes de notre région !

Monsieur BAUWENS répond :

« Le dossier a débuté en 2008, nous sommes maintenant en 2015, où est prévue l'adoption du
« contenu du PCA, ce qui n'est pas un timing anormal. Il s'agit du seul projet dans la liste des
« secondes priorités, sur lequel Ideta travaille. L'adoption définitive du PCA par le Ministre est
« prévue fin 2016. Ensuite viendra la modification du plan de secteur (zone agricole en zone
« industrielle). J'ai rencontré il y a peu la Ministre GALLANT qui a proposé de tenir une
« réunion entre les parties (Ideta – commune – SNCB – Ministre) afin de trouver un accord. Il
« n'est pas question d'expropriation, il faudra trouver un terrain d'entente.

« Au niveau des compensations. Il reste une ZAC de 11 ha sur Péronnes que nous souhaitons
« garder pour augmenter la population sur Antoing. Il faut en trouver d'autres (2 en vue :
« Maubray et Bruyelle). Un petit parc éolien pourrait voir le jour le long de la LGV, et
« l'aménagement d'un rond-point serait le bienvenu pour accéder à cette zone industrielle.

« Quelque 6.500.000 € à 7.000.000 € d'investissements seront réalisés pour cette zone.

– « Implantation aire de camping-car + camping + un développement commercial (superette).

– « Retravailler les zones de stationnement et la signalétique.

– « Extension de la marina pour avoir plus de plaisanciers.

– « Requalification de la zone de jet-ski.

Monsieur BAUWENS précise que toutes ces procédures prennent du temps.

« Au niveau des compensations financières reçues du TGV (450 millions de francs belge), il n'y
a plus de réserve. Divers « projets ont été réalisés, notamment la Rénovation urbaine,
aménagement pour le TGV... Il précise qu'une liste sera établie et communiquée
ultérieurement ».

« Au niveau de la station touristique du Tournaisis, l'échéance dépendra des subsides européens.
« Monsieur BAUWENS rappelle que le PNPE n'émet que des avis, et ceux-ci ne sont pas
« négatifs. Au niveau de l'emploi, on tient toutes les candidatures. Au niveau sportif, oui, il y
« a un projet de fusion entre PYC et TYC. Pour ce qui concerne le vol à voile, les terrains ont
« été vendus, et il ne faut pas avoir de craintes de ce côté-là. Pour les parkings, il y aura des
« terrains à aménager le long du canal et à Notre-Dame aux Neiges. Les gens vont peut-être
« râler par rapport au charroi plus important, mais il faut savoir ce que l'on veut. 7 millions

« d'euros ont été demandés à l'Europe pour le Master Plan. Si on obtient la totalité de la somme, on aura de quoi « faire un beau projet.

« Au niveau du Centre de Nature et Sports, le comité d'accompagnement est là pour faire « respecter le RUE. Tout va être signé courant mai devant Notaire. C'est IDETA qui va « financer les travaux de l'ADEPS qui va payer un loyer de 820.000 € par an à IDETA. Tout est « sur les rails.

Monsieur VIVIER remercie Monsieur BAUWENS pour ses réponses et espère que tout sera géré en bon père de famille pour le bien du citoyen.

Agent traitant : Caroline DELBAUVE
Politique responsable : Bernard BAUWENS

10. Demande d'ajout d'un point à l'ordre du jour par le Conseiller Communal Samuël VINCENT

Monsieur VINCENT présente le point.

« La séance du 04 décembre dernier a été particulièrement houleuse. La règle est de laisser la parole aux conseillers demandeurs, même si les choses se passent bien en général.
« Attendu que lors de la séance du 04 décembre 2014, le Président du Conseil Communal a refusé de donner la parole aux conseillers communaux dès l'entame du premier point de l'ordre du jour ;
« Le règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal prévoit en son article 33 « ... pour chaque point de l'ordre du jour : le président accorde la parole aux membres du conseil communal qui la demandent... »
« En date du 31 décembre 2014, le groupe UCA a interpellé Monsieur le Ministre des pouvoirs locaux concernant cet incident;
« Nous demandons que soit donné lecture de la réprimande de Monsieur le Ministre des pouvoirs locaux du 23/03/2015 adressée au Collège communal ».

Monsieur VINCENT lit le contenu de la lettre du Ministre FURLAN.

« Aux membres du Collège Communal,
« Suite à la réclamation de Monsieur Samuël VINCENT (pour le groupe UCA) relative à l'objet susvisé, je vous prie de trouver ci-après copie du courrier lui transmis ce jour.
« Il aurait été plus respectueux du droit des conseillers communaux de leur donner la parole après chaque point. Cela ne justifie cependant pas l'annulation de la décision.
« A l'avenir, il y a lieu de veiller, dans le chef du président de séance du Conseil, à accorder la parole aux conseillers avant le vote de chacun des points mis à l'ordre du jour et ce conformément à l'article 33 du ROI.

Agent traitant : Arlette LINGLIN → Sonia KENNIS
Politique responsable : Bernard BAUWENS

10 bis. Plan de Cohésion sociale – maison médicale

Monsieur VINCENT présente le point.

Monsieur VINCENT rappelle que la mise en place du PCS a été approuvée par le Conseil Communal du 26 novembre 2015. Qu'un des dossiers mobilisant 20 % du budget du PCS est la Maison médicale qui est sur le point de tomber à l'eau. Le groupe UCA fait part de son

inquiétude, vu la pénurie de médecins sur l'entité, médecins dont la moyenne d'âge est de 59,5 ans. La maison médicale aurait pu résoudre ce problème de pénurie.

Monsieur BAUWENS précise que de gros efforts ont été consentis par la commune pour trouver des locaux. « A chaque réunion, il y avait un responsable différent. Plusieurs locaux ont été proposés, et ont tous recueillis l'avis défavorable de la maison médicale. Le dernier bâtiment proposé fut la maison espagnole ».

« Nos médecins sont fatigués et les nouveaux médecins essayent de rentrer en maison médicale pour garder une vie de famille. Au départ, nos médecins ne voyaient pas cette maison médicale d'un bon œil ».

« Il est vrai que le dernier Collège a décidé de clore les tractations avec la maison médicale. Il y aura peut-être la reprise du projet des assuétudes ».

Monsieur BILLOUEZ propose que l'on prenne contact avec les deux autres maisons médicales de Tournai, pour ne pas fermer définitivement les portes de ce projet.

Monsieur VINCENT demande s'il n'est pas possible d'accorder un dernier délai de réflexion à la maison médicale.

Monsieur BAUWENS précise qu'il en discutera avec Monsieur Aurélien PIERRE, gestionnaire du dossier, lequel s'est déjà beaucoup investi pour trouver un accord.

11. Procès-verbal

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 26 mars 2015 a été transmis par voie électronique. Une demande de rectification a été demandée par Monsieur Jean-Bernard VIVIER.

A l'unanimité, le procès-verbal rectifié de la séance du Conseil communal du 26 mars 2015 est approuvé.

Agent traitant : Sonia KENNIS

Politique responsable : Bernard BAUWENS

12. Questions orales

– Madame Marie MAHIEU demande si on a eu des contacts avec les carriers pour le tumulus et le Ravel.

Monsieur BAUWENS répond par l'affirmative pour le tumulus. Rappel sera adressé au SPW pour sécuriser le port de Bruyelle. Il précise également qu'un terrain appartenant à Louis ROGEZ va être racheté par la ville pour continuer le Ravel de la rue de Fontenoy jusque la gare.

– Monsieur VINCENT fait remarquer que l'horloge de l'église est maintenant à l'heure et remercie.

– Monsieur VINCENT évoque le projet Obesco 2 où des compensations étaient prévues par HOLCIM pour le secteur associatif. Depuis l'année passée, plus rien n'est versé. Il trouve cela un peu cavalier de la part d'HOLCIM et demande à ce qu'on les interpelle, en leur faisant part de notre étonnement.

Monsieur BAUWENS pense qu'il n'y aura plus rien pour les clubs sportifs. Par contre, il signale que la commune a signé une convention avec le groupe, nous autorisant à passer sur

leurs terrains, afin d'y découvrir les différents fours cachés et longer la carrière Réquiem. Un dossier a été introduit au fonds LEMAY pour obtenir des subsides pour sécuriser et aménager tout ce circuit. Il précise également qu'HOLCIM a mis un immeuble à notre disposition à la rue de Crèvecoeur pour une durée indéterminée. Elle pourrait éventuellement devenir une maison de transit pour le CPAS. « Ils donnent quand même, mais plus de la même façon ».

- Monsieur VIVIER évoque les travaux à Péronnes rue de l'Angle, rue des Ecoles et rue de Laplaigne. Il demande que l'on porte une attention particulière à la signalisation mise en place sur tout le site, car les beaux jours arrivent, dont la fancy-fair de l'école. On demandera à Monsieur le Commissaire de Police de vérifier la signalisation actuelle.
Monsieur BAUWENS précise que Monsieur DUHAUT doit venir sur place.
- Sabine MAHIEU évoque le manque d'entretien du rond-point et de la rue du Coucou, depuis le changement de direction des Carrières d'Antoing.
Monsieur BAUWENS signale que c'est une route nationale. Les égouts sont bouchés et le SPW est occupé à rechercher le sens de l'égouttage. Tout le site va être clôturé, mais avant, il faut trouver la sortie de l'égout. Courrier sera adressé à Madame DENEYER du SPW.